

Motion des enseignants du collège Vivant Denon (Saint Marcel) Conseil D'administration du jeudi 04 juillet 2024:

Nous, enseignants du collège Vivant Denon exprimons notre vif besoin d'heures afin d'offrir à nos élèves toutes les conditions de sécurité qu'ils méritent et de meilleures conditions de travail, d'apprentissage et d'épanouissement.

Nos effectifs ont été chaque année supérieurs aux estimations données par la DSDEN. Cette année l'estimation de 109 élèves en sixième pour la rentrée 2024 était déjà en dessous des chiffres transmis des écoles qui nous en annonçaient 122. Nous avons à ce jour 117 inscrits, hors inscriptions à venir et arrivées possibles en cours d'année scolaire !

Certaines de nos salles n'ont pas la capacité d'accueillir décemment et en toute sécurité de tels effectifs. Ainsi, comment permettre l'inclusion d'élèves ULIS ? Comment permettre aux élèves d'avoir de la place pour leur AESH ? Comment aider efficacement nos élèves dans leurs apprentissages avec des effectifs si chargés ? Cela n'est pas possible, alors même que plusieurs de nos salles font moins de 40m².

La mobilisation du mardi 02 Juillet en fin d'après-midi avec parents d'élèves, élus, élèves, futurs élèves et enseignants montre la préoccupation de tous et le besoin d'ouvrir une nouvelle classe de 6eme nécessaire pour la sécurité des élèves.

Nous demandons donc :

- **Des moyens pour ouvrir une nouvelle classe de sixième, à savoir 25,5 heures.**
- **Que les heures en mathématiques et français soient des heures postes.**
- 2 heures pour permettre aux quatre classes de 3emes de bénéficier d'un créneau AP dédoublé une semaine sur deux en français.
- 2,5 heures pour permettre un dédoublement partiel en physique-chimie en 6eme.